



URBANISME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Dossier n°PUCODT/FLA/214/2024

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial (ci-après le Code), il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Demanderesse : **s.a. CONNECTIMMO**

Le terrain concerné est situé à 5020 Flawinne, rue Tir de Ronet, 5 paraissant cadastré 7^{ème} division, section E n°509E.

Le projet consiste en une modification d'implantation d'une cabine HT.

L'enquête publique est réalisée en vertu des articles D.IV.6, D.IV.13 et D.IV.40, alinéa 2 du Code car le projet déroge au plan de secteur et plus précisément à la zone d'espaces verts.

En effet, l'article D.II.38 du Code « De la zone d'espaces verts » stipule que « *La zone d'espaces verts est destinée au maintien, à la protection et à la régénération du milieu naturel. Elle contribue à la formation du paysage ou constitue une transition végétale adéquate entre des zones dont les destinations sont incompatibles* » ; or le projet y prévoit la construction d'une cabine HT.

La présente enquête publique respecte les formalités prescrites par les articles D.VIII.7 et suivants du Code.

L'enquête publique est ouverte le 24 avril 2024 et clôturée le 08 mai 2024.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : VILLE DE NAMUR, Service Urbanisme, Hôtel de Ville, 5000 Namur :

- du lundi au jeudi de 8h à 12h (*).
- **Le 25 avril 2024 et le 02 mai 2024 uniquement, le dossier pourra être consulté de 13h30 à 20h (*).**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : VILLE DE NAMUR, service Urbanisme, Hôtel de Ville à 5000 Namur
- par télécopie au numéro 081/246.590
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@ville.namur.be
- remises à la maison des Citoyens, Hôtel de Ville.

Sous peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés; les envois par courrier électronique sont identifiés et datés.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **PUCODT/FLA/214/2024**

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu (*) le 08 mai 2024 à 11h à l'Hôtel de Ville, service urbanisme, aile A, 2^{ème} étage.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période auprès du service Urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête (*).

(*) Le dossier peut être consulté sur rendez-vous uniquement. Les consultations se déroulent de la façon suivante : prise de rendez-vous obligatoire au plus tard 24 heures à l'avance aux 081/246.334, 081/246.486 ou via l'adresse mail : urbanisme@ville.namur.be